

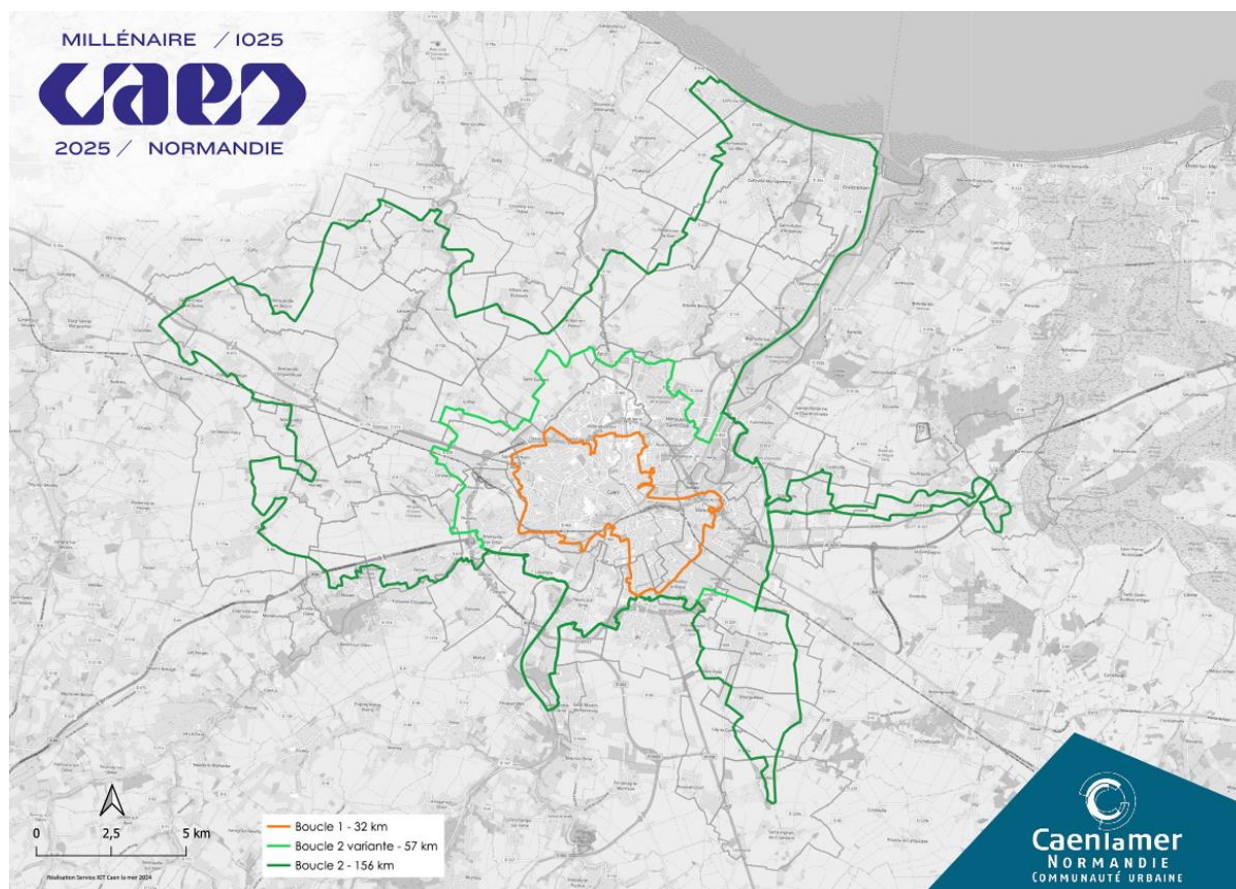
RANDONNÉES PÉDESTRES CAEN LA MER À VOUS DE CHOISIR LEURS NOMS !

Caen la mer souhaite développer son offre de randonnées pédestres sur le territoire à destination des habitants et des visiteurs. Pour cela, la Communauté urbaine s'est associée au Comité de randonnée pédestre du Calvados afin de réaliser des sentiers qui témoignent de la variété des paysages, aussi bien urbains, littoraux que ruraux.

C'est ainsi que 2 boucles et une variante ont été imaginées :

- La première boucle, d'une distance de 32km, se concentrera sur la ville de Caen.
- La variante de la boucle 1 représente 57km et se situera sur les communes périphériques de Caen.
- La seconde boucle, la plus grande, d'une distance de 156km, fera le tour de Caen la mer.

Ces boucles seront finalisées (balisage et signalétique) à compter de 2025 à l'occasion du Millénaire de la Ville de Caen. En effet, dans le cadre du Millénaire de Caen, les boucles emprunteront un itinéraire historique et traverseront des lieux qui ont marqué les 1000 dernières années du territoire.



COMMENT VOTER ?

Il vous est proposé de choisir le nom de chaque sentier parmi 3 propositions.

Pour la première boucle (circuit orange) :

- Sur le chemin du Millénaire
- Mille et un pas
- Un Millénaire d'histoire

Pour la seconde boucle et sa variante (circuits vert et vert clair) :

- La traversée Millénaire
- Circuit Millénaire en nature
- Caen la mer et ses rivages

Rendez-vous **du 15 juin au 31 juillet** sur le site internet de Caen la mer pour voter :
<https://caenlamer.fr/formulaire/randonnees-pedestres>

Le nom retenu sera celui qui aura obtenu le plus grand nombre de votes.
Nous vous remercions de votre participation !